

Lettre aux 154 familles sinistrées par les inondations répétées depuis la construction de leur maison.  
Message aux sinistrés des inondations du Bruilhois 47.

Madame Monsieur,

Les travaux des 3 bassins écrêteurs de crues ont commencé malgré les 2 recours que nous avons posés au Tribunal Administratif de Bordeaux (les élus d'opposition Les Démocrates Roquefort). 4 millions d'€ de l'état et de l'Agglo sont engagés (**vos impôts**).

**Ces aménagements publics du bassin hydrologique sont insuffisants** : Comment agir sur 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau de pluie tombés en 2h et 2 millions en 20 minutes en 2023 ? avec 219 600 m<sup>3</sup> de capacité d'écrêtement des crues du type 2008

Au mieux la crue sera retardée de quelques minutes et sa hauteur réduite de quelques cm.

En aucun cas l'objectif, qui a toujours été le nôtre : **zéro cm d'eau dans les maisons**, ne sera atteint et les 4 millions d'€ payés par nos impôts (surtout la TVA et autre taxe foncière) n'auront pas pu être utilisés pour la mise en place de vraies solutions fondées sur la nature via, entre autre, l'aménagement des 3300 ha de ce bassin hydrologique.

Nous vous engageons à protéger vos maisons par des **aménagements privés**, ceux-ci devant être indemnisés par les pouvoirs publics et vos assurances habitation, mais concertés entre voisins et surtout inscrits dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS),

Nous vous engageons à faire modifier par votre mairie le **Plan Communal de Sauvegarde** activé par la préfecture. Si ce PCS ne décrit pas ce que nous devons faire en cas de crue alors à quoi sert-il ?

Nous vous engageons à interpeller vos **conseils municipaux** pour que ces sujets soient discutés en public avec un fonctionnaire préfectoral spécialiste de la question ainsi que des autorités scientifiques patentées, seules à même d'apporter des solutions fiables et pérennes libérées de tous conflits d'intérêts.

Nous vous engageons à interpeller vos **élus locaux et nationaux** car le financement de ces travaux du type remembrement est le fait de l'état français.

Nous vous engageons à solliciter votre **assurance** pour une couverture financière dans les éventuels investissements privés rendus indispensables pour prolonger les investissements publics insuffisants à atteindre l'objectif : **zéro cm d'eau dans votre maison**.

La question serait :

Quels sont les aménagements publics et privés à mettre en place pour atteindre le seul objectif valable : **zéro cm d'eau dans toutes les maisons** ?

*NOTEZ que les décideurs élus actuels sont les mêmes que ceux qui ont délivré les permis de construire en zone inondable !!! Comment peut-on encore leur accorder notre confiance ?*

Dans l'espoir que vous installerez des batardeaux de 0,8 à 1,5m à chaque porte de votre maison, nous restons à votre disposition pour parfaire l'organisation de vos luttes contre ces inondations.

**Alain Zanardo**

Alain ZANARDO



**Jacques Ferrat**

Jacques FERRAT



Conseillers municipaux de l'opposition à Roquefort

Voici la frise chronologique des inondations de la commune de Roquefort 47310.

<https://democrates-roquefort47310.org/Urbanisation/EnquetesPubliques/3dignesInondation2008/FriseChronologiqueInondationsRoquefort47310.htm>